

1  
7 (double)  
Valsainte, le 16 décembre 1910.



Monsieur le Chanoine,

J'ai promis de répondre aux différents points de vos deux lettres en dates des 11 et 15 novembre. Je tiens parole.

D'abord, nous sommes parfaitement d'accord sur ce point, à savoir: que le rôle de Louise, tel qu'il a été voulu par la divine Providence, ne paraît pas avoir été de combattre le catholicisme libéral. J'ai dit très clairement à ce sujet mon avis à M. Vrignault dans ma lettre de juillet 1889. Il a fait évidemment fausse route, sous ce rapport, tout le long de sa biographie manuscrite de la stigmatisée.

Pour ma part, je suis convaincu que Dieu, dans cette manifestation éclatante de l'ordre surnaturel, et de l'au-delà, durant tant d'années, dans une pauvre fille de la campagne, et dans une chaumière accessible à tous, a voulu donner, pour la sanctification des âmes, la contre partie des doctrines néfastes des solidaires, des libre-penseurs, doctrines, ne l'oublions pas, qui ont pris naissance (j'entends pratiquement et parmi le peuple) dans la région belge, sise entre Mons et Charleroi. Et de même que de là ces doctrines et ces pratiques empoisonnées se sont répandues dans toute l'Europe ainsi le contrepoison, placé miséricordieusement par la Provi-

-dence dans la même région, devait soit par le récit des faits merveilleux de Bois d'H. soit par les visiteurs de la stigmatisée, se repandre dans le monde. Voilà, selon moi, telle du moins qu'on peut l'envisager avec nos faibles lumières, la raison divine principale des faits de Bois d'Haine.

Secondairement, il me semble que l'on peut considérer Louise, comme une victime expiatoire pour les péchés des prêtres. Cela ressort d'un grand nombre de locutions intellectuelles, reçues par la stigmatisée.

Enfin, je placerais les affaires si malheureuses de Tournai comme le troisième objet des grandes souffrances de Louise, vraie réparatrice à cet effet.

Au sujet des papiers de M.Niels, confiés à M.Vrignault, voici ce que je trouve dans une note que j'ai prise textuellement et copiée sur le manuscrit de M.Vrignault:

"Le 14 mars 1884, tous les papiers et cahiers de M. le Curé de B.d'H. furent remis à Mr.Vrignault dans la crainte qu'ils ne tombassent entre les mains de l'autorité diocésaine. On pouvait craindre qu'ils ne fussent détruits à Tournai, ou qu'on essayât de s'en servir contre Louise. M.Niels remit donc les documents à M. Vrignault, avec un acte ainsi libellé: "Je confie à M.P. Vrignault mes documents et papiers concernant Louise La-  
"beau, savoir: quinze volumes, contenant les notes que j'ai prises depuis 1868 jusqu'à ce jour, plus cinq cahiers reliés contenant divers travaux et rapports relatifs à la stigmatisée, plus divers manuscrits, lettres, journaux, extraits de journaux, livres et brochures, et je le charge de les garder aussi longtemps que cela sera nécessaire. - Bois d'Haine, le 14 mars 1884. - (Signé) P. Niels, curé." M.Vrignault emporta ces documents à Paris, et ils étaient encore entre ses mains, en novembre 1888.

Une autre note, que j'ai copiée sur la biographie manuscrite, et qui peut vous être utile: "Le 24 janvier 1883, M.Vrignault, avant de quitter B.d'H. où il avait passé

quelques jours, alla prendre congé de Louise. Depuis "quelque temps déjà, elle n'était plus la même pour lui. "Ce jour là, elle se montra sévère, et comme insensible "à son égard, et jamais plus il ne la retrouva telle "qu'elle avait été auparavant, c'est à dire à l'époque "où elle lui témoignait tant de confiance. Ce fût pour "lui une cruelle épreuve. C'était en outre un signe que "l'action commune avait pris fin, ou du moins qu'elle "était suspendue. Trois jours plus tard Notre Seigneur "fit savoir à Louise qu'Il voulait que M.Vrignault dé- "truisit tous ses papiers relatifs au Pape et à elle-mê- "me, et que s'il le faisait l'union des deux âmes aug-  
"menterait.

"Informé de cet ordre divin M.Vrignault consulta son "directeur (M.l'abbé H.Hello) et, avec sa permission, brû  
"la tout."

A ce sujet, permettez moi de vous soumettre une pen-  
sée qui me vient à l'esprit: Comment se fait-il que Mr.  
Vrignault n'ait pas communiqué à M.Ducoulombier la bio-  
graphie de Louise qu'il avait composée, ni ne lui ait  
parlé des confidences que lui faisait Louise, et que du  
reste M.Vrignault laissait ignorer au curé de B.d'H.? Mr.  
Niels et Mr.Ducoulombier étaient les deux directeurs de  
la stigmatisée !

Je persiste, de plus en plus, dans mon sentiment, à  
savoir que Louise, durant les trois dernières années de  
sa vie, n'a pas trouvé dans la direction de M.Niels, ce  
qu'elle était en droit d'attendre, au milieu des effroya-  
bles difficultés que rencontrait sa conscience, à raison  
des affaires de Tournai et des visites de M.Dumont. Voilà  
pourquoi elle ne répondait plus aux questions indiscrettes  
de M.Niels, l'interrogeant curieusement sur les chanoines  
et les prêtres du diocèse. Voilà pourquoi elle dit plu-  
sieurs fois à M.Niels: "J'espère pouvoir avant de mourir  
"vous ouvrir mon cœeur!" Les personnes, dans la situation  
de Louise, ont plus que les autres encore, besoin d'ouvrir  
leurs coeurs à leurs directeurs, afin d'être à l'abri des

illusions. Si elle ne le faisait pas, c'est que (comme Ste Thérèse vis-à-vis de certains de ses directeurs) Louise doutait de la pureté des intentions de M.Niels. J'entends par là, bien entendu, ne viser que la curiosité de M.Niels. Mais c'est une chose bien grave dans la conduite du directeur d'une âme comme celle de Louise ! Ne mettez pas en doute la curiosité indiscrete de M.Niels. Elle résulte clairement de maints interrogatoires qu'il fit imprudemment subir à Louise, sans profit pour son âme.

h10

D'un autre côté, il me semble que Louise ne peut être excusée d'avoir écrit certaines lettres vraiment graves, sans en parler à son confesseur. Je n'en excepte même pas les cinq lettres qu'elle écrivit au Souverain Pontife. Le directeur de Louise était, par grâce d'état, chargé de prévenir toute illusion dans les communications qu'elle se croyait obligée de faire de la part de N.S, et jusqu'à ce qu'on me prouve que N.S.lui a défendu d'en parler à M.Niels, je soutiendrai qu'elle s'est exposée aux illusions du démon. Vous savez, Monsieur le Chanoine, aussi bien, et mieux que moi, que lorsque les supérieures de la B.Marguerite Marie lui donnaient des ordres en contradiction avec ce que N.S.lui avait dit, le divin Maître disait à sa servante d'obéir à ses supérieures.

Il ne s'agit pas ici, remarquez le bien, de contester le droit que Louise avait, aussi bien que tous les fidèles, d'écrire au Pape, mais du devoir qu'elle avait de consulter le Directeur de sa conscience pour éviter les illusions. Ces choses sont très différentes, et ne se contredisent nullement.

"Je suis frappé, me dites vous, de voir que vous ignorez le calme absolu de Louise depuis le 8 septembre 1878 son union stable vous est certainement inconnue. Les interrogatoires disent formellement le contraire de ce que vous soutenez: ils montrent la paix absolue de Louise, et l'imperturbable sérénité de son âme, malgré les évènements !!"

Je regrette, Monsieur le Chanoine, de ne pouvoir partager votre sentiment, et en voici (salva revarentia) toutes les raisons:

1° Vous avouez qu'en juin 1880, Louise a eu regret des termes de la lettre qu'elle a écrite à M.Dumont, et qu'elle a demandé une pénitence, même au Pape "pour ce qu'elle avait commis de mal dans le texte qu'elle avait écrit". Ce sont vos propres expressions.

2° De la lecture de la biographie écrite par M.Vri-gnault, il m'est resté ce souvenir très net que les trois dernières années de Louise ont été signalées par un état de tristesse habituelle. Elle pleurait très souvent et M. Niels la questionna sur ce point. D'après mes notes, le lundi 18 août 1880, comme elle pleurait beaucoup, M.Niels lui demanda:"Cette tristesse affecte-t-elle votre âme, et votre corps en même temps ? Elle se fait sentir, répondit elle, d'abord au dedans, elle n'affecte le corps qu'après Cette tristesse, reprit M.Niels, vous abat-elle complètement ? = Elle ne porte pourtant pas, dit Louise, jusqu'au découragement".

3° En 1879, et dans les premiers mois de 1880 (lors de mes dernières visites à Bois d'Haine), Louise, en des entretiens particuliers, me dit plusieurs fois:"Oh ! priez bien pour moi: j'ai si peur de succomber, et de ne pas aller jusqu'au bout". Ce n'est pas là le calme, la paix absolue, et l'imperturbable sérénité de Louise, selon vos propres expressions.

Vous me direz, que je fais ici l'office de l'avocat du diable. Eh bien, est-ce que cet office, dans les causes de béatifications et de canonisations, ne sert pas autant, quoique d'une autre façon, à faire connaître la vérité sur les saints et les bienheureux ? Et puisque je parle de béatifications et de canonisations, ne vous semble-t-il pas, Monsieur le Chanoine, qu'il y aurait grand avantage à ce que MGR l'Evêque de Tournai instruisit, sans attendre de plus longs délais, la cause de Louise, comme il est loisible à l'Ordinaire de le faire avant l'inter-

introduction de la cause à Rome ? On aurait alors à Tournai tous les papiers détenus par M. l'Abbé Maignen.

Je viens de relire vos deux dernières lettres, pour m'assurer que j'ai répondu à tout ce qu'elles contiennent. J'ai fait quelques omissions: je vais les réparer.

"Vous êtes je crois en erreur, me dites-vous, en soutenant que le P. Séraphin a considéré comme digne de foi "ce que disait Louise, sans examen". Pas du tout; et (salva itidem reverentia) j'ai dit tout le contraire. Voici deux extraits de ma lettre de juillet 1889: "Dans la 1<sup>re</sup> période, je vois le R. P. Séraphin, M. Le Curé de Bois d'Haine, M. Ducoulombier, examiner, contrôler, avec un soin scrupuleux, tout ce qui s'opère en elle, et elle de son côté s'ouvrir avec une franchise entière et une simplicité parfaite..... Dans la 2<sup>me</sup> période, je remarque chez la stigmatisée une gêne évidente... elle use de "réticences"... et je résume la suite trop longue à citer: on (M. Niels) est parti de ce principe que les extases, les stigmates étant prouvés d'origine divine, ses visions et ses locutions devaient, sur son affirmation, et sans examen, être tenues comme d'origine absolument sûre et divine. En cela on est, je crois, dans l'erreur.

Voilà ce que j'ai écrit. Il y a eu méprise de votre part sur ce point.

Je vous envoie, en communication, une lettre de Louise à mon adresse. Je ne lui ai jamais écrit à elle directement. J'écrivais à Rosine ou à Désirée Couteau, sachant bien, que mes lettres lui seraient lues, et j'envoyais à Rosine nos publications sur les missions d'Extrême Orient qui intéressaient beaucoup Louise et ses soeurs. Vous remarquerez la netteté de cette écriture. Pour une fille qui n'est jamais allée à l'école, c'est merveilleux ! Vous savez ce qu'elle répondit un jour naïvement, quand on la questionna sur ce point: "Je regardais les autres écrire, et je faisais comme elles !" C'est très simple en effet.

Adieu, Monsieur le Chanoine, et recevez, je vous prie, avec mes vœux et souhaits pour l'année 1911, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N.S.

*M<sup>r</sup> Léon Guérin missionnaire  
en Chine*

ARCH  
MOSA  
GEN

*M<sup>r</sup> Léon Guérin Directeur  
au Séminaire des Missions Étrangères  
rue du Bac à Paris*

ATELIER SPÉCIAL D'AGROPHOTOGRAFIQUES  
& DE REPRODUCTIONS DE TOUTES ESPÈCES



PHOTOGRAPHIE  
P<sup>r</sup> MULNIER  
BREVETÉ S.G.D.G.  
25, Boulevard des Italiens  
PARIS



EXPOSITION UNIVERSELLE  
1867

ARCH  
MOSA  
GEN

Les Cliches étant tous conservés on peut  
toujours obtenir de nouvelles Épreuves  
Il suffit d'écrire

*A la grande Chastrouse.*